

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLÉ

MAIRIE DE VOUILLÉ
09 JUL. 2026
COURRIER ARRIVÉ

Monsieur

Je soussigné(e) (1) : ☒ M. ☐ Mme
Nom : CARLOUET
Prénoms : Jérôme
Profession ou qualité : Agriculteur
Adresse : Le Four du petit genêt
86470 Baigne La Vallée
Association : M.B. Loisirs 166
N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☐ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)
Lieu : Le Petit Genêt 86190 Vouillé
Du : 25.07 à .. heure(s) .. 8 h Au : 26.07 à 22 heure(s) ..
et Du : à .. heure(s) .. Au : à .. heure(s) ..
A l'occasion de (4) : M.B. Loisirs 166

Fait à : VOUILLÉ

Le : 09.07.2026

Signature,



ARRETE DU MAIRE N° 2026/28

Le Maire de

Vouillé (Vienne)

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête :

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du : 25.07.2026 à 00 heure(s) 00 au : 26.07.2026 à 22 heure(s) 00

du : à .. heure(s) .. au : à .. heure(s) ..

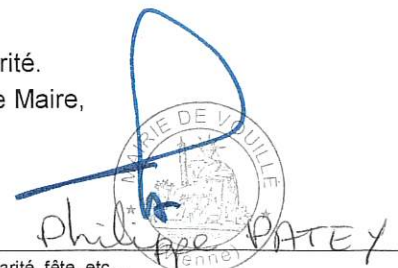
à (5) : L.D. Le Petit Genêt

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 21 juillet 2026

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie